

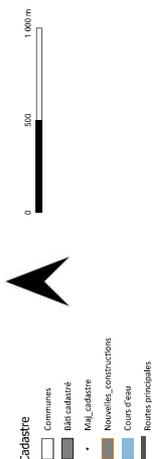
Département de la Savoie
Commune de
FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE

PLUI-HD

PLANS DE ZONAGE

DOSSIER ARRÊT PROJET

Volet des annexes à la délibération du conseil
communal n° 012 février 2026



- Zonages**
- A : Zone agricole
 - Ae : Zone équipement en milieu agricole hors bât
 - AeE : Zone équipement bâti en milieu agricole - STECAL
 - As : Secteur agricole protégé
 - AeS : Zone agricole réservoir de biodiversité
 - As : Zone agricole support du domaine skiable
 - N : Zone naturelle et forestière
 - Nat2 : Zone naturelle. Secteur réserve à l'exploitation de carrières
 - Nat1 : Secteur de dépôt et de stockage
 - Nt : Secteur de loisirs de plein-air
 - Nr : Zone naturelle / réserve de biodiversité
 - Ns : Zone naturelle / biométrie skiable
 - UD2 : Secteurs d'urbanisation ancienne de la centralité
 - UB1 : Secteur des extensions urbaines de densité moyenne
 - UB2 : Secteur des extensions urbaines de densité moyenne
 - UBh1 : Secteur des extensions urbaines de densité moyenne
 - UBH1 : Secteur des extensions urbaines de densité moyenne
 - UBh2 : Secteur des extensions urbaines de densité moyenne
 - UBH2 : Secteur des extensions urbaines de densité moyenne
 - UL1 : Secteur des extensions urbaines de densité faible
 - UL2 : Secteur des extensions urbaines de densité faible
 - ULH1 : Secteur des extensions urbaines de densité faible
 - ULH2 : Secteur des extensions urbaines de densité faible
 - ULt1 : Secteur d'habitat traditionnel
 - ULt2 : Secteur d'habitat traditionnel

- Prescriptions**
- 02 - Secteur concerné par un PPR (n+1)
 - 02 - Secteur étudié par une étude complémentaire des risques naturels (PZ (Plan d'Inondation en Z))
 - 05 - Emplacement réservé
 - 25 - Zone humide à préserver
 - 15 - Polygone d'implantation des constructions
 - 18 - Secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
 - 25 - Pelouse sèche protégée
 - 25 - Éléments ponctuels de continuité écologique et trame verte et bleue (haie et bois)
 - 25 - Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue (haie et bois)
 - 25 - Zonif de Type 1
 - 15 - Servitude de résidence principale
 - 07 - Bâtiment patrimonial à protéger
 - x - Chalet d'alpage
 - 15 - Limitations d'implantation des constructions
 - 25 - Haie à préserver